

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 46 (1901)
Heft: 5

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de nos camarades que la question intéresse de bien vouloir nous adresser leurs remarques et observations avant le 31 mai, dernier délai.

F. FEYLER, major.

CHRONIQUES ET NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Réponse aux *Berliner neuesten Nachrichten* à propos de l'obusier de campagne. — Les ressources chevalines de la Suisse. — La polémique sur le futur canon de campagne continue; une lettre d'Allemagne; probabilité de nouveaux essais. — Le règlement d'exercice pour l'infanterie. — † Le colonel Rudolf.

Dans sa livraison de décembre 1900, la *Revue militaire suisse* a publié un article sur *L'artillerie aux manœuvres du III^e corps*, dans lequel il avait été question de l'emploi qu'aurait trouvé aux manœuvres un obusier léger de campagne. Nous avons cherché à démontrer que dans les opérations du III^e corps, il ne se serait présentée aucune occasion d'utiliser un obusier léger, et qu'en tout cas, il conviendrait d'adopter en Suisse pour l'obusier de campagne un calibre plus élevé que celui en usage en Allemagne.

Un journal allemand, le *Berliner neuesten Nachrichten*¹, cherche à répondre à notre article et à justifier l'emploi qui est fait en Allemagne d'un obusier du calibre réduit de 10,5 cm. Ce calibre et le poids relativement léger de ce matériel à tir courbe est motivé en Allemagne par le désir de posséder une pièce susceptible d'accompagner la troupe dans tous les terrains, de se mouvoir à toutes les allures, et de servir au besoin comme canon de campagne et contre les buts animés, conditions qui, selon l'auteur, ne sont pas indispensables en Suisse, en raison de la configuration du pays.

Si, d'après le journal de Berlin, les tirs de Munster ont donné des résultats défavorables pour l'obusier léger, cela tenait surtout à l'inexpérience du personnel des batteries, qui n'était pas suffisamment exercé au nouveau matériel; ce défaut se corrigerait par une meilleure formation au tir du personnel des obusiers.

Ceci n'est pas certain, et nous sommes de l'avis qu'un calibre voisin de 10 cm. est trop faible pour fournir un tir courbe suffisamment efficace. Il est infiniment préférable d'adopter un calibre plus fort et de passer au

¹ N° 137 du 22 mars 1901.

12 cm. On aura ainsi un obusier convenant aussi bien pour l'offensive et pour la guerre de mouvement que pour la défensive et la guerre de position. C'est, croyons-nous savoir, à un calibre de ce genre que s'arrêtera la Commission du nouvel armement de l'artillerie.

— On n'avait pas jusqu'à ce jour de renseignements détaillés sur le recensement des chevaux effectué en Suisse au commencement de mai 1900, et on pouvait s'attendre à ce que, en raison du développement considérable de la locomotion électrique et de l'extension des réseaux de tramways et chemins de fer depuis le recensement précédent (1890), les ressources chevalines de la Suisse aient diminué. C'est le contraire qui s'est produit, ainsi que le prouvent les chiffres fournis par le Département militaire dans son rapport de gestion pour 1900.

L'effectif des chevaux de 83 094 en 1890 a passé en 1900 à 103 578, chevaux de cavalerie non compris. C'est une augmentation considérable. De ce nombre, 65 194 sont aptes au service et se décomposent comme suit :

Chevaux de selle :

Chevaux d'officiers incorporés	972
— — — dressés	3,525
— — — pouvant être dressés	1,617
Chevaux de sous-officiers dressés.	1,837
— — — pouvant être dressés.	3,627

Chevaux de trait :

Pour les batteries de campagne	23,897
Pour les trains	29,719

La Suisse dispose en outre de 1613 mulets pouvant servir comme animaux de bât et, en cas d'urgence, de 18 457 chevaux utilisables.

— Dans notre livraison d'avril¹, nous avons indiqué quelques-unes des opinions qui ont cours sur les divers systèmes de recul et d'organisation du canon de campagne à tir rapide ; nous avons également dit quelques mots de la polémique assez vive qui s'était engagée en Suisse entre partisans et adversaires du recul de la bouche à feu sur l'affût.

Quoique moins aiguë maintenant, la discussion s'est poursuivie, sans que les adversaires du *Rohrrücklauf* fournissent des arguments nouveaux. Les membres de la « Commission du nouvel armement de l'artillerie », sans vouloir en rien diminuer les propriétés du canon actuel de 8,4 cm., estiment que son remplacement est urgent, en raison surtout du poids élevé du matériel, de la pièce et du caisson chargé. Telle est l'opinion du colonel Hebbel, chef de l'arme de l'artillerie, ainsi qu'il l'a exprimé devant la Société des officiers de Frauenfeld. Telle aussi celle d'un officier, qui, sous les initiales v. W., reprend, dans une série d'articles du *Bund*², les

¹ Dans l'article sur les *Canons de campagne à long recul*.

² Nos 107 à 109 des 17, 18 et 19 avril.

divers considérants de la Commission et les développe, cherchant en même temps à démontrer l'inutilité de nouveaux essais.

Le colonel Bleuler, président de la Commission, complète de son côté ses déclarations antérieures. Il indique¹ l'insuccès en Angleterre des canons Ehrhardt, mais il rappelle qu'à côté de l'Ehrhardt il existe d'autres systèmes très remarquables de pièces à long recul, tels que ceux du Creusot et de Krupp.

La *Zürcher Post*, qui défend l'opinion du colonel Affolter, reproduit à son tour, d'après la *Revue d'artillerie*, les résultats des expériences entreprises en Espagne pour un canon de campagne et les conclusions de la Commission espagnole, qui s'est prononcée, comme la *Revue* l'a indiqué², en faveur des pièces de Saint-Chamond, à frein hydraulique, pour la majeure partie des canons de cette première commande³.

Les partisans des pièces à recul sur l'affût ont naturellement fait valoir la décision de l'Espagne pour confirmer leur opinion; il est bien certain que les décisions d'autres pays qui étudient, comme la Suisse, depuis quelques années la transformation de leur artillerie de campagne, n'est pas sans importance pour nous dans l'adoption du matériel que nous sommes appelés à faire.

Du reste, en raison des perfectionnements incessants apportés dans ces derniers temps à la construction des canons à tir rapide, il semble qu'une décision devienne plus difficile à prendre, et on voit des puissances qui, comme l'Autriche, semblaient sur le point d'arriver à une solution, remettre à plus tard le choix du matériel et se prononcer en faveur de la continuation des essais pendant le courant de cette année⁴.

D'autre part, l'examen des matériels nouveaux ainsi que des résultats de tir des constructions les plus récentes, celui entre autres du canon Schneider-Canet que nous publions aujourd'hui, permet de se rendre compte des dispositifs ingénieux introduits par les constructeurs français pour accélérer et améliorer le tir. Ce matériel doit nécessairement attirer

¹ Dans la *Zürcher Zeitung*, n° 97 du 7 avril.

² *Chronique espagnole*, livraison d'avril 1901, page 320.

³ Voici comment s'exprimait la Commission espagnole au sujet de l'affût de Saint-Chamond :

« Le frein hydraulique de Saint-Chamond réunit des avantages incontestables sur tous les autres. Au début on pouvait craindre, en l'introduisant dans l'artillerie de campagne, de rendre plus lourde la tâche déjà suffisamment ardue des capitaines commandants, mais les essais ont prouvé que ce frein est résistant, aisément transportable, d'un entretien et d'un démontage très faciles et continue à fonctionner avec une perte de liquide quelle qu'elle soit. D'autre part, on peut sans difficulté le séparer de l'affût, qui fonctionne alors pendant le tir comme un affût ordinaire avec enrayage de route. Tous ces avantages réunis doivent dissiper complètement les craintes qu'on aurait pu concevoir au sujet de son emploi et le faire considérer comme un perfectionnement dont l'adoption s'impose pour notre nouveau matériel de campagne. »

⁴ Voir la *Chronique autrichienne* de la présente livraison.

l'attention des artilleurs qui sont à la recherche de la meilleure solution d'un canon à tir rapide et qui ne se contentent pas d'un canon à tir simplement accéléré. Il est vrai que ce système est basé, comme celui de la totalité des canons à tir rapide, sur le principe du recul sur l'affût et sur des méthodes de tir quelque peu différentes de celles auxquelles on est accoutumé.

Du reste, en Allemagne aussi, on évolue vers l'idée du *Rohrrücklauf* et on prévoit le moment où ce pays sera dans l'obligation de transformer son artillerie. La *Züricher-Post* du 9 mai reproduit une lettre adressée par un officier d'artillerie allemand à un officier d'artillerie de la Suisse orientale, où se trouve le passage suivant :

...Vous aurez quelque intérêt à apprendre ce qu'une personne du métier me disait hier, 27 mars. Les essais de Kummersdorf avec des pièces à recul sur l'affût ont donné de très bons résultats et nos artilleurs sont déjà de l'avis que l'adoption à l'étranger d'affûts à recul de bouche à feu nous obligera à introduire une pièce de même construction, bien que notre canon ne date pas de longtemps et que la question du coût d'un nouveau matériel soit de nature à retarder provisoirement une transformation générale. Cependant, comme on est assez large chez nous dans toutes les dépenses relatives à l'armée et qu'on tient à la doter des meilleurs armements, il est plus que probable que ces considérations seront facilement surmontées et qu'on sera bientôt à même de fixer le type définitif d'un nouveau matériel et de commencer sa fabrication. Les représentants de la nation ne s'opposeront pas à adopter un canon perfectionné en présence du risque qu'il y aurait en cas de guerre — ce qu'il faut toujours prévoir — à avoir affaire à un adversaire armé d'une pièce à recul sur l'affût tirant trois fois plus vite que le nôtre.

En présence de ces faits et en raison des perfectionnements apportés depuis peu aux matériels les plus récents, il est probable qu'on sera amené en Suisse à examiner de nouveau, d'une manière plus approfondie, les canons à recul sur l'affût.

En attendant, les membres des Commissions parlementaires chargées de préavisier sur l'allocation des crédits nécessaires à l'acquisition du nouveau matériel se réuniront le 30 mai à Lausanne. Ils assisteront le 1^{er} juin à Bière aux essais de tir avec la pièce Krupp.

— Le bruit s'est répandu, parmi les officiers d'infanterie, qu'on songeait à une revision du *Règlement d'exercice pour l'infanterie suisse*. De là un certain émoi, car tout changement apporté aux règlements est redouté, et avec raison ; il oblige à un double effort : oublier ce que l'on savait et apprendre autre chose.

Je crois que l'on peut se rassurer ; il sera apporté au règlement actuel de très légères modifications, mais on ne le changera pas.

Le Règlement d'exercice pour l'infanterie date de 1890 ; l'édition actuelle a été imprimée en 1892 ; les exemplaires allemands de cette édition sont épuisés ou à peu près ; les exemplaires français ne tarderont pas à l'être.

L'année dernière déjà, la question s'était posée de l'opportunité de réviser le règlement ; puis, cette année, elle a été reprise, et il a été décidé de ne modifier que quelques points, pour lesquels il y a urgence, et de donner à certains passages, laissant prise à l'équivoque, une interprétation authentique.

Ce travail de révision a été fait ; des propositions ont été présentées dans ce sens au Département militaire, et quand le Conseil fédéral les aura sanctionnées, il pourra y être donné suite.

Le règlement d'exercice idéal serait celui qui, indépendant de toute préoccupation touchant la tactique appliquée, n'enseignerait que des formations, des mouvements, des évolutions et des manœuvres, assez simples et cependant assez nombreuses et assez variées pour fournir les formes nécessaires aux situations qui se présentent en guerre. Alors la tactique pourrait varier, elle pourrait suivre le mouvement des idées et le règlement demeurerait fixe ; on en pourrait faire les applications les plus diverses, sans que pourtant il fût nécessaire de le changer.

Le *Règlement d'exercice pour l'infanterie suisse* n'a pas été conçu dans cet esprit ; il est presque entièrement l'œuvre personnelle d'un seul homme, assisté d'un très petit nombre de collaborateurs ; le colonel Feiss, alors chef de l'arme de l'infanterie, a été dominé par des opinions tactiques préconçues ; cela perçoit indubitablement dans le choix qu'il a fait parmi les formations et les évolutions que peut employer l'infanterie, prescrivant les unes, en écartant ou en ignorant d'autres qui ne cadreraient pas avec la conception qu'il avait alors de la tactique de l'infanterie. Cette tendance se manifeste d'une manière éclatante dans le chapitre VII, « Le combat », sorte de programme qui devait servir de base à la rédaction d'un traité de tactique (*Règlement d'exercice*, chiffre 307), lequel n'a jamais vu le jour.

Maintenant, dix ans après la première apparition de notre règlement, nous sommes amenés à reconnaître que sur bien des points les idées tactiques qu'il représente se sont modifiées ; elles ont suivi l'évolution naturelle dans laquelle les ont entraînées les progrès réalisés dans la technique des armes, l'étude plus documentée des guerres modernes et le développement de tous les moyens de guerre. C'est en vain que le règlement a tenté de réduire le combat en formules ; le moule, trop étroit, s'est brisé sous la pression des idées nouvelles.

Il est bon néanmoins qu'on nous laisse notre règlement tel qu'il est, qu'on le modifie le moins possible, et qu'on se borne à apporter un esprit plus large à son interprétation et à son application. Le moment n'est pas encore venu d'en faire disparaître les parties vieilles.

Dans une série d'articles paraissant dans la *Monatschrift für Offiziere aller Waffen*, le major Schächli, officier instructeur, se livre à une étude des modifications qu'il faudrait introduire dans le *Règlement d'exercice*

pour qu'il ne renfermât pas uniquement ce qui est utilisable en guerre. Parmi les propositions qu'il fait, il y a à prendre et à laisser ; mais ses idées sont intéressantes et parfois suggestives. J'y reviendrai dans une prochaine chronique, lorsque les derniers articles auront paru.

* * *

Le colonel Rudolf, ancien chef de l'arme de l'infanterie, vient de succomber, à Koenigsfelden, à la terrible maladie qui avait mis un terme à son activité. Il a été enterré, le lundi 6 mai, à Aarau, sans aucune pompe militaire, lui qui avait occupé, encore si récemment, la charge la plus élevée de l'infanterie suisse. Faut-il voir dans cette abstention, je le pense voulue, de toute participation officielle aux funérailles de cet homme, une preuve de l'ingratitude de la République qui congédie tous ses serviteurs, grands ou petits, méritants ou non, avec les mêmes remerciements d'usage pour les services rendus ? J'espère que non, car ce serait triste. La *Revue militaire suisse* a retracé, lorsqu'il se démit des fonctions de chef de l'arme de l'infanterie, la carrière du défunt. La mort du colonel Rudolf, qui a été une délivrance, en ramenant l'attention sur lui, a fait éclore une foule d'articles nécrologiques, qui sont autant d'éloges aussi bien de l'homme privé que du dévoué et fidèle serviteur du pays. Nous lui envoyons respectueusement un dernier adieu.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Mutations. — Au Reichstag. — † Le général von Schwarzhoff. — A propos de manœuvres. — L'Exposition de Dusseldorf. — Bibliographie.

En avril, mutations considérables dans les hauts emplois. Ont été mis à la retraite : un général d'infanterie, von Scheel, président de la commission supérieure des examens militaires ; cinq lieutenants généraux : Stern, inspecteur général du matériel de guerre ; von Reichenau, commandant la 37^e division à Allenstein ; von Krosigk, de la 2^e division de la garde ; Jonas, de la 6^e division, à Brandeburg ; von Massow, de la 12^e à Neisse ; enfin neuf majors-généraux, commandants de brigades ou occupant des emplois équivalents, sept commandants de régiments, etc.

J'insiste sur le nom du lieutenant-général von Reichenau, un officier distingué en tout ce qui touche au matériel et au tir de l'artillerie. Il est entré au service de la maison Ehrhardt. L'habitude est maintenant prise chez nous de faire appel à des généraux, si possible à des « Excellences », comme directeurs ou membres des Conseils d'administration des établissements de matériel de guerre. Ils en tirent un certain relief qui ne leur nuit pas lorsqu'il s'agit de négocier avec les autorités militaires. Au moins, dans le cas particulier, le choix est-il heureux : Reichenau, par sa situation mili-

taire, est préparé pour son nouvel emploi; mission épineuse, mais bien salariée. On peut citer des cas où le général ainsi appelé dans une exploitation industrielle n'a jamais appartenu ni à une fabrique d'armes de guerre, ni à aucune administration se rapportant au matériel. Il s'est agi d'éblouir son monde.

Le successeur du général Stern, qui appartenait à l'artillerie, a été choisi dans l'infanterie. C'est le major von Fetter. Il n'a jamais occupé aucun service technique ni administratif. Cette façon de confier un emploi à un personnage qui s'y trouve comme en pays étranger est singulière mais non point rare chez nous. On prétend qu'il est indiqué parfois d'en agir ainsi; on compte sur le coup d'œil, sur l'indépendance d'un esprit non prévenu, dégagé de préjugé, ce qui, fréquemment, fait défaut aux gens du métier. Il serait bon néanmoins de ne pas renouveler trop souvent cette expérience. Fetter a été professeur et même directeur d'écoles de guerre, mais il a été surtout dans la troupe.

A été désigné président de la commission d'examens, le major-général Freiherr von Boenigk, longtemps commandant de l'Institut principal des cadets de Gross-Lichterfelde.

La 6^e division a passé aux mains du major-général von Liebert, qui fut, cinq années durant, gouverneur de notre Afrique orientale. Il a pendant longtemps fait partie de l'état-major général, comme chef de section et dans d'autres emplois. Liebert est l'auteur d'une publication qui fit sensation en 1885 : *Sarmaticus*, traité raisonné d'une future campagne en Russie. C'était sous le règne d'Alexandre III, connu pour sa germanophobie et sa prédilection pour les Français. On se croyait à cette époque à la veille d'une guerre sur les deux fronts. Aujourd'hui personne n'y pense plus, mais le travail de Liebert a toujours une certaine valeur. Qui vivra verra !

Pour couper court, j'ajoute que la 2^e division d'infanterie de la Garde a été conférée au général de Bülow, chef du département central au ministère de la guerre; la 37^e au général von Bock und Polach, la 12^e au général von Woyrsch, qui a appartenu à la Garde et à l'état-major général. Le général von Villaume du cabinet militaire, a été nommé chef du département central au ministère de la guerre, et remplacé par le général comte Hülsen-Haeseler, le prétendu successeur du colonel-général von Hahnke, comme chef du cabinet militaire du roi. Hahnke a fait ses cinquante ans de service, mais son jubilé ne lui a pas apporté grand réconfort, souffrant comme il l'était des suites d'une influenza. L'empereur lui a déferé les brillants à l'Aigle noir. Il est difficile de trouver encore un bénéfice pour un homme dont la poitrine est constellée d'une cinquantaine de décorations¹.

¹ J'ajoute qu'en attendant Hahnke a été nommé commandant en chef dans les Marcs (poste d'honneur) et le comte Hülsen-Haeseler chef du cabinet militaire.

Vous serez étonné d'apprendre que le général von Bernhardi a été relevé de son emploi de chef de la section historique I au Grand Etat-major pour être chargé d'une brigade de cavalerie à Strassbourg. On dit qu'on lui a su mauvais gré de sa polémique avec le général von Pelet-Narbonne, directeur des Annales v. Löbell, au sujet de l'emploi de la cavalerie dans les premières journées de la guerre de 1870. Son successeur est le major von Freytag-Loringhoven. Le chef de la 6^e section — manœuvres impériales, voyages d'état-major — colonel Freiherr von Mantuffel, a passé au commandement d'un régiment d'infanterie de la Garde. On ne connaît pas encore son remplaçant. Rappelant votre aperçu sur la composition du Grand Etat-major en 1899, je dois vous dire que vous ne trouvez plus comme chefs de sections que les colonels von Flatow (3^e section, France, etc.) et Schulze (section topographique). Comme tout se modifie ! Une seule chose est immuable : le changement !

Le gouvernement de la place forte de Metz, qui n'avait que deux officiers d'état-major, a reçu un chef d'état-major, preuve de l'importance qu'on attribue à la conduite de la guerre de siège.

Vous connaissez le changement survenu au ministère de la guerre en Wurtemberg. Le général Schott von Schottenstein a remis sa démission et a été remplacé par le lieutenant-général von Schnürlen. On a exagéré le faux pas qui a forcé l'ex-ministre à renoncer à son fauteuil. La *Gazette de Cologne* en a donné une explication suffisante : un malheur, rien de plus ; pareille mésaventure peut arriver à chacun, après un verre de champagne ou deux.

Le grand-duc Frédéric de Bade a fêté son jubilé de soixante ans de service militaire. Douze généraux prussiens, dont Hahnke seul est encore en service actif, ont fêté celui de cinquante ans.

Encore un avancement rapide, le grand duc de Mecklembourg-Schwerin, en montant sur le trône, a été promu colonel ; il n'était que simple lieutenant.

Notre Reichstag s'occupe d'un projet de loi pour les invalides de nos grandes guerres et *leurs survivants*. C'est une dette que l'on paie un peu tard, mais mieux vaut tard que jamais.

Je vous ai parlé, dans ma chronique de mars, d'une résolution du Reichstag relative à la création par l'Etat d'un établissement métallurgique pour la fabrication de plaques de blindage. C'eût été une grande bétise ; l'Etat fabrique toujours plus cher. A compensation de commandes plus étendues, faites pour une longue période par la marine, notre industrie privée a baissé ses prix. Il n'y a plus guère de différence à cet égard avec les conditions des établissements américains. Le syndicat a donc opéré une retraite raisonnée ; c'est un succès pour le Reichstag.

Notre corps expéditionnaire en Extrême-Orient vient de subir encore une grande perte : le chef d'état-major, général von Gross genannt von

Schwarzhoff, a péri dans l'incendie du palais impérial, à Pékin. Il n'était âgé que de cinquante ans et a fait une carrière brillante. Entré au service à la veille de la guerre de 1870, il prit part à la campagne comme enseigne et lieutenant, et fut décoré de la croix de fer. Il servait dans l'infanterie de la Garde. En 1879 il assistait aux manœuvres d'automne en Suisse.

Il fit longtemps partie de l'état-major général ; fut ensuite attaché pendant deux ans à l'ambassade de Paris ; prit, en 1897, le commandement du 94^e régiment, à Weimar ; enfin assista comme plénipotentiaire militaire de l'Empire à la conférence de la Haye, en 1899. Il a grandement mérité par ses travaux dans l'intérêt de la « Convention sur les lois et coutumes de la guerre ». S'opposant aux idées de désarmement général, il a défendu les bases de notre organisation militaire. L'Université de Königsberg lui conféra le titre de docteur *honoris causa*.

Le successeur de Schwarzhoff est le major-général von Gayl, quartier-maître principal du corps expéditionnaire.

Je dois rectifier une indication sur les manœuvres d'attaque contre des positions fortifiées de campagne. C'est le II^e corps d'armée (Poméranie) qui exécutera des manœuvres avec tir réel, tandis que le III^e corps (Brandebourg) se bornera à des manœuvres de tir à blanc. Le XIII^e corps, de Wurtemberg, qui n'a pas d'artillerie à pied, fera des manœuvres d'attaque avec tir réel également ; on lui attachera un bataillon d'obusiers lourds de campagne du bataillon d'artillerie à pied n^o 13. Il y aura donc double concurrence entre les obusiers lourds et les obusiers légers. L'artillerie de campagne ne se plaindra pas de manquer d'occasion pour acquérir la routine désirable dans l'exécution du tir courbe.

Puisque j'en suis aux manœuvres, j'attire votre attention sur un passage du *Militär Wochenblatt*, dans la série de ses articles sur « L'Angleterre et le Transvaal », spécialement au n^o 108 de 1900. Vous y trouverez des remarques fort intéressantes sur la marche de nos manœuvres et constaterez que ce journal, regardé parfois comme officieux, n'en est pas moins sincère en parlant de nous-mêmes ; il n'écourte pas la discussion sur nos qualités. L'espace me manque pour citer le tout ; je me borne à un court extrait. L'auteur nous reproche de ne pas tenir compte assez de l'effet du feu ; la cavalerie surtout, dans son service d'exploration, mérite ce reproche. On néglige la préparation de l'offensive par le feu de l'artillerie et de l'infanterie ; on accourcit trop cette période importante du combat. On dédaigne l'emploi de la pelle pour se couvrir contre le feu de l'adversaire. Les succès s'acquièrent d'une façon trop facile ; il en résulte des idées fausses sur les difficultés et les changements de situation qu'offre la guerre réelle, pour les chefs aussi bien que dans la troupe. On risque l'éventualité que, nonobstant l'intelligence pratique de la vraie nature de la guerre et malgré tout le travail du temps de paix, la valeur de ce

travail ne résistera pas à l'épreuve de la réalité. Les chefs ont le devoir de profiter de chaque occasion pour rectifier ces erreurs.

Notre industrie militaire s'est abstenue, comme vous savez, de participer à l'Exposition de Paris en 1900. En revanche, une exposition industrielle et des beaux-arts va être organisée en 1902 à Dusseldorf. Elle intéresse essentiellement nos provinces rhénanes et westphaliennes qui tiennent la tête dans ce genre de produits. Nous verrons donc les engins de guerre des Krupp, des Ehrhardt, etc. Les devis s'élèvent à près de 7 millions de marcs.

Les inspections de printemps du corps d'armée de la Garde viennent de commencer. L'empereur a invité le commandant de l'Ecole supérieure de guerre française, général Bonnal, à y assister. Je vous en parlerai dans une prochaine lettre.

— Encore une avalanche de publications plus ou moins importantes. Tout d'abord les *Annales de von Löbell* pour 1900, rédigées par le lieutenant-général von Pelet-Narbonne avec beaucoup de succès. C'est un volume de dimensions respectables, où la Suisse, il est vrai, n'occupe pas une place très considérable ; cinq pages seulement, avec, encore, une erreur d'impression : colonel Hebbel, chef d'arme de la cavalerie ! Les armes portatives me semblent un peu négligées, tandis que l'artillerie et le génie peuvent lever haut la tête. Votre *Revue* est citée à l'occasion des essais de Munster, où l'obusier léger de campagne a échoué.

Le général von Pelet prend place encore une fois dans la bibliographie avec *La poursuite et l'exploration de la cavalerie allemande le lendemain de la bataille de Spicheren*. Le major prussien von Freytag-Loringhoven, du grand état-major, commente les *Etudes de la conduite des guerres sur la base de la guerre de sécession en Amérique du Nord*. La première livraison traite des combats de Bull Run, Richmond, Massattes. Une 20^e édition de *Lehnert's Handbuch für den Truppenführer*, ne sera pas sans intérêt pour vous. L'infatigable Kunz offre le 2^e volume de *La campagne de la Ire armée allemande dans le nord et le nord-ouest de la France, janvier 1871*. Le major-général Beseler, quartier-maître principal au grand état-major, fait un *Parallèle entre le combat libérateur des Américains du Nord en 1776 et des Boers*. Le célèbre général von Verdy du Vernois continue ses *Etudes sur la guerre, fondées sur la guerre franco-allemande*. Il s'agit de la 2^e livraison de la II^e partie. La première livraison a été publiée en 1896 ; ce long intervalle a eu pour cause la perte du manuscrit dans un naufrage. Le premier volume de la Guerre de Sept ans a paru, intitulé : *Pirna et Lobositz*.

Quant à la littérature périodique, vous aurez remarqué l'article de la *Kriegstechn. Zeitschrift* : « L'affût à recul de la bouche à feu pour canons de campagne », reproduit par votre *Zeitschrift für Artillerie und Genie*

et traduit par le supplément de l'*Internationale Revue*, n° 26. Cet article me paraît d'une tendance un peu marquée. Peut-être est-il inspiré par un personnage qui ne prend pas beaucoup d'intérêt pour ces constructions. Les essais comparatifs en Suède qu'il cite, ne finiront qu'en automne. Dans le susdit supplément, votre chroniqueur français, p. 533 de 1900 : « L'Exposition de 1900 », a été cité encore une fois. Il pourra, lui aussi, s'écrier comme Frédéric-le-Grand : « Dieu me garde de mes amis. »

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

La visite du prince impérial allemand à Vienne. — L'avancement du mois de mai. — Renvoi de l'introduction du nouveau matériel d'artillerie de campagne. — Le budget militaire pour 1902. — L'artillerie aux manœuvres impériales de 1901. — La réorganisation de l'artillerie. — Essais faits avec les canons Ehrhardt. — Les cibles de guerre portatives.

Le 14 avril, le prince impérial d'Allemagne est arrivé à Vienne, où, jusqu'au 18, il est resté, à la Hofburg, l'hôte de l'empereur d'Autriche.

Une série de fêtes brillantes ont été données à la cour en son honneur, en particulier, le 14, un « théâtre paré », à l'Opéra impérial ; le 15, un bal à l'ambassade d'Allemagne, et le 16, un grand bal à la Cour.

Le 15 avril, le prince impérial a assisté, à l'école espagnole d'équitation, à la Hofburg, à un carrousel où ont paru, conduits ou montés, les plus beaux chevaux de Lippizan.

Le 16 avril devait avoir lieu une grande parade militaire, mais, au dernier moment, il a fallu y renoncer, à cause d'une pluie torrentielle.

Le 17 avril, le prince impérial a honoré de sa visite l'Institution des maîtres d'équitation militaire ; il s'est déclaré très satisfait des résultats qu'il a constatés.

Le 18 avril, au matin, le prince est reparti pour Berlin. Le même soir, l'empereur se rendait à Budapest, où il a fait un séjour prolongé.

La visite du prince impérial allemand doit d'abord être considérée comme une preuve des relations amicales qui existent entre les deux voisins ; mais elle a aussi une très grande importance politique, et, par conséquent, un certain intérêt militaire.

* * *

La « Feuille des ordonnances et du personnel », parue le 30 avril, a apporté un grand nombre de mutations et promotions, d'ailleurs prévues et attendues.

Parmi les membres de la maison impériale : le lieutenant feld-maréchal archiduc Eugène, commandant du XIV^e corps, à Innsbruck, est nommé général de cavalerie ; le contre-amiral archiduc Charles-Etienne, de la

marine de guerre, est nommé vice-amiral ; le capitaine archiduc Joseph-Ferdinand, du 59^e régiment d'infanterie, est nommé major.

Le plus haut grade militaire en charge a été conféré, en même temps qu'à l'archiduc Eugène, aux deux commandants de corps, lieutenant feld-maréchal von Klobus, du IX^e corps, nommé général commandant (Feldzeugmeister), et lieutenant feld-maréchal von Pokorny, du VI^e corps, nommé général de cavalerie.

Les quinze commandants de corps, de même que les commandants militaires à Zara (préfecture de Dalmatie), sont maintenant tous revêtus du grade de général commandant (Feldzeugmeister) ou de général de cavalerie.

Le même grade a été accordé *ad honoris* aux deux lieutenants feld-maréchaux en activité de service : le commandant de forteresse von Trient, chevalier de Casinelli, et le général inspecteur de la remonte, le baron de Bothmer.

Une particularité des avancements du mois de mai est la nomination d'un colonel d'Etat-major général de la réserve : l'ancien attaché militaire à Berlin, prince de Schönburg-Hartenstein.

* * *

Les idées en cours au sujet de la date où devait commencer l'acquisition du nouveau matériel d'artillerie de campagne se sont, sans motif apparent et contre toute attente, subitement modifiées ces dernières semaines.

Notre chronique d'avril a pu annoncer comme un fait presque certain qu'au budget de 1902 figuraient les premiers crédits pour les nouveaux canons. Au moment même où elle paraissait, le bruit courait qu'à la suite d'une conférence entre les ministres, les crédits ne seraient pas demandés avec le budget de 1902. On veut poursuivre les essais pendant une année encore. La question n'est pas mûre et quelques points ne sont pas éclaircis. Il serait très difficile d'obtenir des Délégations un crédit pour un nouveau canon dont le matériel et la construction de l'affût présentent encore des points douteux.

Au point de vue militaire, ce renvoi inattendu de la transformation de notre artillerie ne peut avoir qu'une influence défavorable : car, des cinq grandes puissances du continent, l'Autriche-Hongrie est la seule qui soit encore dans l'indécision au sujet du choix d'un nouveau système de canon, alors que la France et l'Allemagne viennent d'achever la transformation de leur artillerie, et que la Russie et l'Italie vont s'y mettre.

Au point de vue purement technique, on pourrait espérer que ce renvoi aura pour résultat d'élucider les deux questions si importantes du métal (acier ou bronze forgé) et celui de l'affût (affût à bêche de crosse ou recul sur l'affût).

En ce qui concerne la première de ces questions, le nouveau délai pa-

rait devoir suffire ; pour la seconde, il semble un peu court, si l'on admet que le canon Ehrhardt, dont la *Revue militaire suisse* d'avril a donné une description détaillée, représente une construction complète qui n'a plus besoin d'être sensiblement améliorée.

Il est connu — et cela a été exposé de nouveau tout au long dans la *Revue* d'avril dernier, dans l'article « Canons de campagne à long recul », — que le canon système Ehrhardt, tout en présentant, au point de vue du tir, de grands avantages, qu'il faut reconnaître, ne donne en aucune façon l'impression d'une arme de guerre capable de tenir campagne. Mais des essais de la pièce sous ce rapport exigeraient du temps. Peut-être, pendant ce temps, d'autres défauts apparaîtraient, qui rendraient sans objet les essais sur l'endurance de la pièce.

Dans de telles circonstances, si une décision dans la question du nouvel armement d'artillerie devait intervenir à plus bref délai, il faudrait, en l'absence de crédits votés par les Délégations, trouver un biais pour pouvoir commencer, cette année déjà, la fabrication du nouveau matériel. Pourrait-on — ainsi que cela a été fait lors de l'introduction du fusil Mannlicher — convoquer une session extraordinaire des Délégations ou demander un crédit supplémentaire, ou même procéder par un virement ? Je l'ignore.

Le budget de 1902 ne prévoit pas non plus l'augmentation du contingent des recrues. Car le projet présenté par le gouvernement n'a pu encore subir les débats parlementaires qui doivent en faire une loi militaire.

C'est dans l'effectif de la marine surtout que se fait sentir l'insuffisance de l'effectif des recrues. Il y entre annuellement environ 2000 hommes ; or ce nombre sera loin d'être suffisant pour maintenir sur tous les vaisseaux en service l'effectif nécessaire, aussi longtemps que notre escadre devra stationner dans les eaux chinoises. Les manœuvres d'escadre d'été seront, pour ce motif, de beaucoup restreintes.

Au reste, le budget de 1902 ne réservait pas de surprises ; il devait se borner à une augmentation d'effectifs, réorganisations, nouvelles acquisitions et nouvelles constructions en cours d'exécution.

Le budget de la marine, également, ne contient que les annuités nécessaires aux constructions de vaisseaux en cours ; toutes les grandes transformations sont différées ; les frais du stationnement en Asie de l'escadre de cuirassés feront l'objet de demandes de crédits supplémentaires.

* * *

D'après les renseignements récemment publiés, aux manœuvres impériales de 1901 du sud de la Hongrie, ne prendront part que le IV^e, le XIII^e corps, et une partie du V^e corps, ce qui confirme ce que nous en avons dit dans notre chronique de mars ¹.

¹Page 234.

Comme l'annonce le *Reichswehr*¹, immédiatement après des manœuvres impériales doivent avoir lieu de grands exercices d'attaque d'une position fortifiée dans le centre de Veszprim, par une division de troupes d'infanterie sur pied de guerre, avec des cartouches à balle, des batteries d'obusiers lourds, et les nouvelles batteries d'artillerie de campagne à l'essai.

Ces grands exercices seront dirigés par le général inspecteur de l'artillerie; elles serviront à comparer les effets des nouveaux canons de campagne et des nouveaux obusiers légers avec les canons actuellement en usage M. 75, et à montrer les effets des obusiers contre des buts dans des positions couvertes.

D'après la supposition, la division de troupes d'infanterie recevra l'ordre de se fortifier sur le pied de guerre dans une position de combat en utilisant pour se couvrir le terrain naturel et artificiel, et de faire ensuite face à l'attaque. On emploiera comme couvertures toutes celles qui peuvent être dressées en 24 heures de travail.

Le premier jour de la manœuvre sera employé à fortifier la position le second jour à des tirs sur des cibles et des canons-cibles; le troisième à une attaque avec la munition de guerre; l'assaillant sera renforcé d'une division d'artillerie, d'une batterie d'obusiers légers et de deux batteries d'obusiers lourds.

La batterie légère sera composée des obusiers à l'essai, et les batteries lourdes des pièces mobiles des groupes de batteries de siège (15 cm.).

L'exercice dont nous venons de donner les grandes lignes offrira un très grand intérêt au point de vue artilleur par le fait de la comparaison qu'il permettra de faire avec les nouvelles pièces à l'essai dans une grande manœuvre offensive. Même dans l'infanterie, on attend avec curiosité cet exercice, qui doit montrer le temps et la munition nécessaires à l'adversaire, puis préparer l'assaut d'une troupe retranchée sur la défensive dans des fortifications de campagne, et, éventuellement, à quel moment de l'attaque il y a lieu de prévoir une contre-attaque.

* * *

Bien que la question du nouvel armement de l'artillerie ne soit nullement près de recevoir sa solution, les feuilles militaires et la presse quotidienne discutent déjà avec vivacité la nouvelle organisation de l'artillerie, entre autres le nombre de pièces qu'il y a lieu de prévoir par batterie.

La décision récente de la Russie en faveur de la batterie de 4 pièces a donné à cette discussion un nouvel aliment.

La batterie à 8 pièces, comme nous l'avons sur pied de guerre, et comme l'avait également la Russie, est une unité d'un maniement trop lourd. La France et l'Allemagne ont admis la batterie à 6 pièces, éventuel-

¹ Du 15 avril 1901.

lement 4, et l'Italie prévoit, malgré le nouveau matériel, le maintien de six pièces.

La Russie a formé sa batterie de campagne à 4 canons pour obtenir plus de mobilité et de capacité manœuvrière. Cependant ces avantages sont compensés par l'inconvénient d'un accroissement des cadres et des officiers. Jusqu'à présent, la batterie était commandée par un officier supérieur; dorénavant elle le sera par un capitaine, et l'officier supérieur commandera le groupe de deux batteries.

Autant qu'on en peut juger par les informations provenant de divers côtés, nous formerons nos batteries de campagne à 6 pièces; nous adopterons l'organisation allemande.

Une seconde question à débattre est celle de la suppression ou du maintien de l'artillerie de corps. La tendance actuelle, dans la plupart des armées, est de rompre avec la distinction entre régiments de corps et régiments divisionnaires, ces derniers seuls devant subsister. Si nous suivons ce mouvement, nous devons nous résoudre à une réorganisation complète de notre artillerie qui serait la cinquième depuis la séparation admise en 1850 de l'artillerie de campagne et de l'artillerie de forteresse. L'organisation par régiments de corps et régiments divisionnaires à quatre batteries ne date que de 1894; les batteries à cheval à 6 pièces sur pied de paix et sur pied de guerre ont été instituées en 1876, et le calibre de 9 cm. unifié en 1892.

Il n'est point improbable que des changements organiques de l'artillerie de campagne n'aient leur répercussion dans l'artillerie de forteresse. Celle-ci, depuis 1891, est formée en six régiments et trois bataillons indépendants.

Toutes ces questions sont d'ailleurs en cohésion intime avec celle de l'augmentation du contingent annuel des recrues et ne pourra être tranchée qu'en accord avec une nouvelle loi à laquelle on demandera de régler mieux l'utilisation du surplus des forces disponibles actuellement existantes.

*
* * *

Dans ma précédente chronique, j'ai déjà relaté¹ qu'on venait d'adjoindre aux pièces d'essai pour un nouveau canon de campagne, deux pièces d'Ehrhardt. D'après le *Neuen Pester Journal*, ces deux pièces devaient rester jusqu'à fin avril au polygone près de Vienne-Neustadt, et être ensuite affectées à Przemyśl et à Budapest aux batteries d'essai dont les commandants viennent d'assister au champ de tir d'expérience aux tirs d'essai de ces pièces.

Ces deux pièces participeront également aux grands exercices de tir d'artillerie qui seront en corrélation avec les grandes manœuvres impé-

¹ Page 311.

riales de la Hongrie méridionale, dans les environs de Veszprim, et dont j'ai parlé. Le matériel Ehrhardt est bien connu des lecteurs de cette revue grâce surtout à l'excellent article et aux phototypies très réussies que vous avez publiés dans la livraison du mois dernier. Chez nous, on cherche surtout à se rendre compte de la valeur de l'affût qui, s'il se comporte bien, pourrait peut-être servir pour recevoir une bouche à feu de notre bronze-acier.

Des compromis de ce genre ne doivent toutefois être acceptés qu'avec une prudente réserve, et jusqu'ici personne ne s'est encore prononcé à leur égard. Notre administration militaire ne prendra vraisemblablement aucune décision avant de connaître le résultat des exercices de l'été et des manœuvres impériales.

*
* *
*

Le *Fremdenblatt* vient de publier un article fort intéressant sur l'emploi de cibles de campagne portatives pour infanterie.

Ces cibles, destinées à marquer l'ennemi, sont des bandes de toile grossières, longues de 5 m. environ, hautes de 60 cm., et sur lesquelles des figures peintes représentent des tirailleurs couchés, avec fusil en joue. Aux deux extrémités de la bande des piquets pointus permettent de fixer la cible sur le sol. Des bordures de cuir consolident la toile. En cas de vent, des tuteurs permettent de fixer mieux les cibles. Les figures sont en couleurs diverses, point trop éteintes toutefois, de manière à pouvoir être suffisamment distinguées. Elles forment des lignes de tirailleurs plus ou moins denses, — il y a, par bande, de trois à cinq hommes. On obtient ainsi un but de campagne tout à fait utilisable. Deux ou trois cibles représentent une section en tirailleurs.

Pour le transport, chaque cible s'enroule autour d'un des piquets de son extrémité, et peut-être ainsi portée soit fixée à la bayonnette, soit sur le havresac, sans gêner l'homme dans ses mouvements.

Les frais d'établissement de cibles de cette nature sont minimes. La toile grossière est bon marché; on charge de la peinture un habile peintre de la compagnie; les piquets sont façonnés par l'armurier et les bordures de toiles par le cordonnier de la compagnie. Moyennant cinq couronnes, la compagnie se constitue un solide ennemi marqué qu'elle peut installer commodément en tout lieu.

Avec leurs cibles, les quatre compagnies d'un bataillon peuvent figurer l'occupation par l'ennemi d'un point quelconque, hauteur, pont, lisière d'un bois, etc. Et en réunissant les cibles de ses bataillons, le régiment peut organiser l'occupation d'une position ennemie de telle façon qu'il est à même d'exercer contre cet ennemi marqué toutes les situations qui peuvent se présenter au cours d'une attaque. Les hommes ont toujours devant les yeux un but de campagne. Les porteurs de cibles eux-mêmes

peuvent être formés en une subdivision à qui l'on donnera pour mission d'être la réserve de l'ennemi marqué et son unité mobile.

Une autre utilité de ce genre de cibles est de servir pour le service d'éclaireurs. On pourra constater, dans la marche contre une position occupée par elles, combien difficile est l'observation d'un ennemi convenablement défilé, combien il est peu aisé d'apprécier la distance, de déterminer l'étendue de son front et l'emplacement des ailes, d'éviter de tomber dans sa ligne de tir, de découvrir le rassemblement des réserves, et finalement de rédiger de tout cela un rapport exact. On peut rendre l'exercice plus vivant en figurant l'efficacité du feu de l'ennemi par le moyen de porteurs de cibles qui se dissimulent n'importe où dans la ligne des cibles, et tirent chaque fois qu'ils s'estiment en mesure de toucher l'assaillant. En temps de guerre, que de fois n'arrive-t-il pas, avec la poudre à faible fumée, qu'on entendra le coup de feu sans que rien trahisse à la vue le point d'où il est parti.

On taxera peut-être de jeu d'enfant cet emploi de cibles d'ennemi marqué; personne cependant ne pourrait mettre en doute par des arguments le côté sérieux de ce jeu-là. N'eût-il d'autre effet que d'accoutumer le soldat d'infanterie à viser des buts de campagne et à exercer avec calme et exactitude le tir sur de semblables buts, que l'utilité en serait amplement démontrée.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Chine et Algérie. — Les poucettes. — Le général Delanne. — Le général Gras. — Un télémètre. — Le cyclisme. — Une traduction. — Les manœuvres navales.

Pas grand'chose, ce mois-ci. En Algérie, on a subi une alerte assez chaude. Le gouvernement dit qu'il n'y a pas lieu d'attacher d'importance à l'à-coup qui s'est produit. Tout le monde n'est pas aussi optimiste. Les militaires ne seraient pas fâchés, eux, qu'on eût besoin de leur concours. Autant aller « faire colonne » que de végéter dans de mornes garnisons. Il y a, dans les expéditions, des grades à ramasser, de la gloire à récolter. C'est toujours bon à prendre.

A ce point de vue, la Chine réservait à l'armée beaucoup de déceptions. Les officiers qu'on a envoyés là-bas ne savent comment se distinguer et justifier la faveur d'un avancement au choix. Les soldats se plaignent amèrement de l'emploi qu'on fait de leur bonne volonté. J'ai sous les yeux une lettre, d'ailleurs peu intelligible, d'un fantassin qui est parti pour la Chine malgré lui. Il était libérable en septembre 1900 ou en mars de cette

année-ci, et, en demandant à faire partie de l'expédition, il s'imaginait qu'on ne le retiendrait pas au delà du terme de son engagement.

Dès que j'ai appris, dit-il¹, que je devais être plus que mon temps, je ne voulus pas signer. Donc, en réponse du colonel par intermédiaire de mon capitaine, j'étais forcé de partir, vu que je l'avais demandé.

Donc, voyant cela, je n'ai fait aucune difficulté pour partir pour défendre ma patrie attaquée par des êtres non civilisés comme les Chinois. Enfin, bref, à tout cela nous n'avons pas eu trop de souffrance pour nous rendre supérieurs à leur égard ; mais maintenant je suis obligé de vous apprendre que c'est un peu ridicule d'être obligé de faire l'exercice comme un jeune soldat à son arrivée au corps.

Bref, puisqu'il faut le faire, je l'exécute sans hésitation ; mais je n'aurais jamais cru... cela.

Nous sommes tout à fait mal menés à Pékin. Nous ne sommes qu'une compagnie de marche, et je vous prie de croire... que c'est dur pour nous, Français, dévoués pour une chose pareille.

Bref, moi, je suis encore jeune ; mais je serais plus heureux d'être auprès de mes parents, ou bien aller à la rencontre de l'ennemi, que d'être tenu comme nous le sommes, surtout pour les réservistes qui ont quitté leurs demeures croyant d'être quittes sous peu de temps dès leur arrivée en Chine, et maintenant faire le jeune soldat à un point qui ne leur sert guère.

Ceci veut dire qu'ils ont trouvé là-bas l'équivalent de la caserne, avec ses exercices et ses corvées, et non point ce qu'ils y cherchaient : des combats. On sent la lassitude, l'ennui, la mauvaise humeur, chez ce volontaire malgré lui. On devine ce qu'il racontera à son retour en France. Déjà Madagascar avait dégoûté bien des jeunes gens des entreprises lointaines. La Chine va augmenter l'irritation sourde de la nation et la détournera des enthousiasmes guerriers.

Dans *Notre armée*, du commandant E. Manceau, je lis (à la page 409), comme preuve de l'affaiblissement de l'esprit militaire en France : « Quand il s'est agi de recruter la division qui vient de partir pour la Chine, on a fait appel à toutes les ressources de la nation. Des affiches placardées sur les murs, dans toutes les communes, ont promis une prime de 200 francs aux citoyens qui consentiraient à s'engager pour la durée de la campagne. On pouvait penser que l'allèchement de cette somme agirait sur des gens qui passent pour avoir le goût des aventures et le désir de voir du pays : on avait d'autant plus lieu de le croire que les grèves avaient mis nombre de travailleurs sur le pavé, que la vie avait renchéri, que l'année s'annonçait mal. Eh bien ! Paris, ville de deux millions d'habitants, a reçu 180 inscriptions en tout. Quant au chiffre total obtenu pour l'ensemble de la France, il est si misérable qu'on le cache avec une jalousie digne des séraïls. » Ce chiffre, j'ai fini pourtant par me le procurer — oh ! non sans

¹ Je rectifie l'orthographe et je mets la ponctuation. A cela près, je reproduis textuellement les termes de sa lettre. Elle est datée de Pékin, 17 février.

peine. Il y a eu en tout et pour tout, d'après la Direction de l'Infanterie (3^e bureau), 774 engagés ou rengagés pour l'expédition de Chine. Dans ces 774 sont compris les soldats qui ont été victimes de la même erreur que le petit volontaire malgré lui dont j'ai partiellement transcrit la lettre éplorée. Qu'on vienne maintenant recruter des soldats pour aller guerroyer en Algérie, on verra combien il s'en présentera.

Ah ! la tâche du chef de l'armée n'est pas commode en ce moment. Chaque jour, le général André est appelé à en faire la triste expérience.

Au commencement d'avril, un ancien disciplinaire des bataillons d'Afrique, M. Dubois-Desaulle, publie une description terrifiante des châtiments en usage dans les pénitenciers militaires. M. le sénateur Trarieux, président de la *Ligue des droits de l'homme*, porte cet article au ministre de la guerre, lequel aussitôt va, sans prévenir personne, visiter le bagne d'Oléron. A la suite de l'enquête qu'il y ouvre, il fait jeter tous les instruments de torture à la ferraille ; mais, ne voulant pas que l'autorité soit désarmée en face de l'insubordination, ni qu'elle se trouve dans l'impossibilité de réduire des exaltés, des forcenés à l'impuissance, il réglemente l'usage des poucettes, usage précédemment toléré. Et voici tout le monde furieux : le public, qui reproche au général André d'avoir blessé ses sentiments intimes en traitant le maintien des poucettes de « mesure humanitaire » ; M. Dubois-Desaulle, qui voit transformer en moyen de coercition régulier un moyen jusqu'alors subreptice et en quelque sorte frauduleux ; M. Trarieux, à qui il semble « que la camisole de force employée dans nos hôpitaux » devrait suffire pour réprimer les violences des hommes dangereux qui « ne s'arrêtent pas devant la crainte d'un châtiment » ; M. Humbert, jadis communard, et pour ce motif déporté en Nouvelle-Calédonie, depuis amnistié (en 1881), aujourd'hui député et rédacteur en chef du journal *L'Eclair*, organe de l'Etat-major, et de qui l'expérience fait autorité.

A l'en croire, le Ministre a commis la plus grave méprise en interdisant d'une façon la mise aux fers, « dont l'application pourtant ne présente aucun danger », la mise aux fers, « qui n'est en réalité qu'une peine très légère », la mise aux fers, « souvent employée à titre de précaution contre les hommes suspects de vouloir s'évader, dans les pénitenciers dépourvus de constructions maçonnées et où la prison est remplacée par un simple gourbi en branchages et torchis, dont la paroi ne résisterait pas à un coup d'épaule. »

Et, pendant qu'il enlevait à l'autorité cette arme à peu près inoffensive, le ministre adoptait officiellement et définitivement un instrument de torture digne de l'Inquisition ; un instrument qui ne le cède ni à la roue, ni aux tenailles pour arracher par la douleur des aveux aux prévenus qui ne veulent pas parler !

A l'appui de ce dire, on peut citer la déposition faite par un ancien médecin de la marine, M. Le Provost, devant une commission parlementaire

nommée en 1881 pour procéder à une enquête sur les procédés de correction en usage dans les bagnes coloniaux, enquête motivée par les récits des amnistiés de la Commune. Donc, voici la définition que M. Le Provost donnait de la poucette :

Les poucettes sont un instrument de fer forgé qui a la forme d'un U majuscule ; sur les branches de l'U une rainure est pratiquée par laquelle se meut une barre transversale munie d'une tige fixée au centre de la courbure de l'U, traversant la barre mobile et terminée par un pas-de-vis sur lequel roule un écrou à l'aide duquel on peut serrer ou rétrécir à volonté l'espace compris entre la barre transversale et la courbure de l'U. On passe les doigts du patient entre les deux branches fixes, puis on serre l'écrou jusqu'au degré de pression qu'on veut obtenir.

Et, après qu'il avait ainsi décrit l'instrument et détaillé la manière de s'en servir, les observations suivantes s'échangeaient entre les membres de la Commission et lui :

M. Georges PÉRIN, président. — C'est une douleur très violente ?

M. LE PROVOST. — Oh ! très violente. A l'aide de l'écrou qui se meut sur un pas-de-vis, le surveillant mesure la pression et l'amène au point qu'il désire ; il peut, par conséquent, faire éprouver une douleur très vive, et sans blessure, à condition, bien entendu, de ne pas serrer trop fort. Mais quand l'instrument est manié par des gens brutaux ou maladroits, on arrive, comme cela a été le cas pour Sibut, jusqu'à la fracture.

M. LE PRÉSIDENT. — L'application des poucettes est un moyen de provoquer les aveux par les douleurs.

M. LOCKROY. — Mais, c'est le rétablissement de la torture !

M. LE PRÉSIDENT. — Oh ! parfaitement !

M. LE PROVOST. — Ce n'est pas autre chose.

Le Sibut dont il vient d'être question est le même dont il est dit (à la page 258 du rapport établi par M. René Goblet, au nom de la Commission parlementaire) que, plus de dix ans après, il portait encore aux deux mains des cicatrices constatées par le docteur Rebuffat, médecin-major de l'île Nou, et que celui-ci attribue à l'application des poucettes.

Le général André annulera-t-il la circulaire qu'il a rédigée au lendemain de son retour d'Oléron ? S'entêtera-t-il ou cédera-t-il ? *Chi lo sa?*

En attendant, le voici qui replace le général Delanne. Il ne le fait, dit-on, que parce qu'il a eu la main forcée. C'est le tsar qui aurait exigé le rappel à l'activité de l'ancien chef de l'état-major de l'armée. M. Delcassé aurait envoyé dans ce sens une dépêche de St-Petersbourg à Paris. Aussi le ministre de la guerre s'est-il exécuté, de bien mauvaise grâce. Au lieu de donner au général Delanne un emploi en vedette, emploi pour lequel il semblait très qualifié par son passé et par l'avenir auquel il paraît destiné, il l'a relégué dans des fonctions de gouverneur de place forte, fonctions d'ordre technique.

N'exagérons rien. Notre auguste allié nous laisse maîtres chez nous. Et, s'il ne nous laissait pas maîtres chez nous, nous nous séparerions vraisemblablement de lui : tout simplement. Il n'a pas plus la prétention de nous imposer la loi que nous n'avons la lâcheté de la subir. Je n'ai pas vu le télégramme de notre ministre des affaires étrangères, et je doute fort qu'il ait été envoyé. Je crois que, tout simplement, le général André a jugé suffisante la leçon donnée au général Delanne. Il n'a pas voulu maintenir en disgrâce un officier dont il ne méconnaît pas la valeur et priver plus longtemps l'armée de ses services. Il l'a remplacé, comme il a remplacé le général de Négrier dans le cadre de l'activité. Mais, pour l'un comme pour l'autre, il a jugé inopportun, vu les opinions qu'il leur connaissait, de les mettre à la tête de corps de troupe. Il a nommé le général Delanne gouverneur de Reims, ce qui est un poste d'honneur et ne saurait être considéré ni comme une corvée revenant à l'arme du génie ni comme une impasse. Il nous souvient que le général Varaigne a été gouverneur d'Epinal, ce qui ne l'a pas empêché de devenir commandant de corps d'armée.

Autres mutations : le général Garnier des Garets est entré au Conseil supérieur de guerre ; le général Lucas remplace à la tête du Comité d'état-major le général Renouard qui vient d'entrer au cadre de réserve. Le général Faure-Biguet est maintenu pour une nouvelle période de trois ans dans ses fonctions de commandant du 16^e corps. Aucun de ces noms ne semble appeler une mention spéciale, et il en est de même pour ceux des officiers qu'on désigne comme devant occuper les hauts postes actuellement vacants ou dont les titulaires ne tarderont point à partir.

En ce qui concerne le personnel, il convient de dire un mot du général Gras, qui vient de mourir. Aimable homme, intelligent, ayant du bon sens et laborieux, il mérite la notoriété que lui a valu l'établissement du fusil mod. 1874. Certes, cette arme était fort loin d'être une création originale ; elle constituait simplement une fort honorable solution du problème qui se posait au lendemain de la guerre. L'officier qui en avait conçu l'agencement n'a pas devancé les temps : il a eu l'art de grouper dans le modèle qu'il a proposé la plus grande somme des qualités et le nombre minimum des défauts qu'on pouvait constater dans les modèles existant ou à l'étude à cette époque-là. Le fusil Gras n'occupe pas une place en vedette dans la série des progrès accomplis par les armes portatives, mais il y est bien à son rang.

Les qualités qui le distinguaient, nous les avons toujours constatées chez le général Gras. D'un esprit pondéré, sagace, cultivé, bien équilibré, mesuré, mais sans grande portée, sans supériorité marquée, sans éclat ni puissance, il a été parfaitement à sa place dans les postes qu'il a occupés.

Inspecteur général des manufactures, président du Comité d'artillerie,

chef du secrétariat du ministère de la guerre, lorsque le Ministre était M. Godefroy Cavaignac, auquel il est allié, il n'a laissé périliter aucun de ces services, mais on ne peut dire qu'il les ait marqués d'une empreinte personnelle. J'ai déjà eu occasion de citer la façon distinguée dont il a dirigé l'an passé les manœuvres de forteresse ; j'ai parlé aussi de ses insuffisances comme officier de troupe. Il avait vécu trop longtemps en dehors des régiments pour en connaître le mécanisme. Mais il s'intéressait aux questions techniques et il était fort au courant du service dans les établissements de l'arme.

* * *

On m'excusera de parler encore aujourd'hui du capitaine Gérard : ce n'est d'ailleurs pas la dernière fois que son nom viendra sous ma plume. Est-ce ma faute, si c'est un inventeur infatigable, un fanatique, un enthousiaste, un de ces hommes de ferme volonté et d'ardente conviction dont les obstacles ne rebutent pas la patience et qui ne se lassent jamais dans ce qu'ils croient être la recherche du progrès ? Et ces passionnés ont la joie de voir, tôt ou tard, leurs idées triompher. Cette joie, le créateur de la bicyclette pliante doit aujourd'hui en savourer les douceurs, car on s'est décidé à lui rendre justice. Mieux vaut tard que jamais ! La question du cyclisme, après un instant de vogue, vers 1895, semblait bel et bien enterrée. La voici qui ressuscite, et elle paraît plus vivante que jamais. Le ministre a l'air d'y attacher une grande importance : sous son énergique impulsion, les expériences se poursuivent avec persévérance. Peut-être même a-t-on une tendance à en trop faire, si ce que disent les journaux est exact. On veut élucider en même temps une foule de questions de détail, dont je n'aurais pas cru la solution urgente. Mais les points de doctrine sont d'ores et déjà formulés ; les principes sont posés. Et on est décidé à en finir, dans le courant de cette année, avec la constitution des unités cyclistes : on les organisera, on réglementera leur emploi, on fixera leur équipement, on déterminera leur outillage, on leur attribuera leur place dans l'ensemble de l'armée. Bref, on veut aboutir, et tout donne à espérer qu'on aboutira.

J'ai déjà dit tant de fois où en est la question et comment j'en envisage la solution que j'hésite à y revenir. Je me contente de rappeler que le capitaine Gérard ne réclame pas l'autonomie pour l'infanterie cycliste : il propose de l'associer à la cavalerie, à laquelle elle apportera un appoint considérable en lui fournissant ce qui lui manque : la portée des feux, c'est-à-dire la possibilité d'agir à distance. J'ai même expliqué que cette tactique n'a pas été imaginée pour utiliser la bicyclette pliante : c'est la bicyclette pliante qui a été conçue pour permettre l'adoption d'une tactique dont l'étude de la guerre avait démontré la nécessité.

Et c'est par un *processus* analogue que le capitaine Gérard a été amené à proposer de former des boucliers improvisés en superposant les havre-

sacs des soldats lorsque ceux-ci sont arrêtés. Il a cherché simplement à diminuer la vulnérabilité de l'infanterie par les moyens dont elle dispose sans lui imposer un gramme de surcharge. C'est ainsi qu'il a proposé d'élever la muraille matelassée dont je parlais le mois dernier.

Et, toujours en vue de la guerre, préoccupé de faire rendre au fusil tout ce dont il est capable, le même inventeur vient de construire un petit télémètre de poche (ou plutôt de gousset), moins grand, moins gros, moins lourd que la pièce de cinq francs avec laquelle on l'achètera. Car il n'en coûtera pas davantage. Et, pour ce prix modique, on aura, en outre, une boussole, un niveau, une stadia, un rapporteur, un curvimètre. Tout cela réuni dans un seul instrument! Malgré moi, je ne peux m'empêcher d'évoquer le souvenir d'une description de votre Töppfer dans sa *Vallée de Trient*:

Un chef-d'œuvre de l'art, c'était sa canne. Cette canne se déployait en chaise, pour jouir commodément des points de vue; elle s'ouvrait en parasol, pour préserver des ardeurs du soleil; elle se refermait en bâton, pour gravir les montagnes. Le bâton était lourd comme un soliveau; le parasol, échancré comme une aile de chauve-souris; la chaise, confortable comme un tabouret sans paille; et néanmoins le possesseur satisfait, triomphant, à cause de la foule d'agréments indispensables dont ce chef-d'œuvre lui assurait la jouissance.

Il va sans dire que cet heureux possesseur était un Français. Et il va sans dire aussi que l'idée d'un instrument à cinq ou six fins, comme le télémètre Gérard, ne pouvait guère venir qu'à un Français. Mais il séduira les Français: il est fait pour eux.

Son objet est, en effet, de fixer leur attention vagabonde et papillonnante sur ce qui doit être le principal souci de l'officier d'infanterie: la conduite du feu. Que sert d'avoir un canon si on ne sait pas le pointer? une mitrailleuse, si on ne sait pas régler son tir? une compagnie d'infanterie, si on ne sait pas lui donner la bonne hausse? Et comment donner la bonne hausse, si on n'apprécie pas exactement la distance du but? Et comment faire cette évaluation précise, sans employer des appareils optiques, si on ne s'habitue pas à la faire à vue tout simplement? Or, c'est, à mon avis, le principal service que rendra le nouvel instrument. Tout officier voudra en avoir un, et il le pourra, vu la modicité du prix. Il le portera toujours sur lui, en raison de sa légèreté. L'ayant sous la main, il ne résistera pas à la tentation de s'en servir, si bien qu'il s'exercera journellement, qu'il contrôlera ses observations et que, en fin de compte, il se formera l'œil, se mettra à l'abri des illusions qui en altèrent la perspicacité et s'habituerà à juger sainement l'éloignement des objets qu'il voit. Je suis moins sûr qu'on recourra à cet instrument sur le champ de bataille: mais si on a appris à s'en passer, ne sera-ce donc point là un résultat suffisant?

Le merveilleux de ce petit objet, c'est la modicité de ses dimensions

et de son prix. Il ne renferme pas moins de trois prismes, et, avec les procédés employés pour la fabrication de ceux-ci, la dépense atteignait 25 fr., c'est-à-dire cinq fois le chiffre que l'auteur s'était assigné comme maximum. Le mérite du capitaine Gérard a été, d'abord, de se fixer cette limite, puis de ne point la dépasser. Il a conçu et réalisé un moyen d'établir presque pour rien des lentilles prismatiques donnant avec une exactitude mathématique tel angle de réfraction qu'on veut, fût-il d'une extrême finesse.

J'en ai vu un exemplaire, et je n'en reviens pas de l'originalité, de la simplicité, de la commodité de ce petit « bibelot », comme l'auteur le nomme modestement. Quand il sera dans le commerce, j'en parlerai plus longuement, j'en exposerai le principe, je formulerai mes réserves sur l'application (car celle-ci prête en plusieurs points à la critique); mais, puisque le nom du capitaine Gérard venait sous ma plume, je n'ai pas voulu perdre l'occasion de dire ce que je pense de ses heureuses initiatives toutes dictées par l'ambition d'être utile à l'armée. J'y tiens d'autant plus qu'il ne sort pas de Saint-Cyr, et que, au moment où on attaque les Saint-Maixentais en disant qu'il n'en faut plus, et qu'il faut recruter les officiers exclusivement par les écoles, il est bon de montrer que les rangs fournissent des hommes tout à fait hors ligne.

* * *

Peu de livres, ce mois-ci. J'ai lu avec infiniment de plaisir, dans le *Journal des sciences militaires* d'avril, un article où j'ai retrouvé quelques-unes des opinions que j'émettais en avril, à propos de l'étude du commandant Rouquerol (*Où en est la question de l'emploi tactique de l'artillerie à tir rapide?*).

J'ai également eu bien du plaisir, mais quelque peine aussi, je l'avoue, à lire la traduction du remarquable ouvrage du capitaine Fritz Hœnig¹. On ne saurait rêver une œuvre plus originale et plus passionnante. Mais qu'il est donc dommage que les Allemands soient des Allemands ! Quoique le capitaine Fritz Hœnig ait une vivacité d'expression et une lucidité d'esprit qui soient peu ordinaires, que de lourdeurs et que d'obscurités ! Et comme j'aurais approuvé le lieutenant Birckel de nous en donner une adaptation appropriée au génie de notre langue, au lieu de la consciencieuse version qu'il a faite avec infiniment d'application.

Il ne s'agit pas d'en revenir à ces « belles infidèles » à propos desquelles on disait que traduire, c'est trahir. Mais n'est-ce pas trahir aussi que de donner un mot à mot d'une fidélité presque servile ? Chaque langue a son génie ; chaque race, ses habitudes. Les Allemands, par exemple, ne crai-

¹ *Vingt-quatre heures de stratégie de de Moltke*, d'après les batailles de Gravelotte et Saint-Privat (18 août 1870), traduction du lieutenant E. Birckel, du 60 régiment d'infanterie. (Paris, Chapelot, 1901.)

gnent pas, ayant un mot qui s'applique exactement à l'objet dont ils parlent, de le répéter à satiété. Ils ne se mettent pas en peine de le remplacer par des synonymes, par des équivalents, d'employer des périphrases, d'esquiver la redite par un artifice de langage. Sans doute, M. Emile Faguet, notre nouvel académicien, ne se gêne pas pour user, pour abuser des répétitions. Ce procédé de rhétorique constitue même une des originalités, un des caractères de son style. Mais autre chose est une faute voulue et préméditée, autre chose une faute inconsciente. Souvent un beau désordre est un effet de l'art; souvent aussi il ne résulte que de beaucoup de négligence. Sachant que telle tournure de phrase exaspère le lecteur français tandis qu'elle passe inaperçue du lecteur allemand, le traducteur ne doit-il pas nous en épargner le désagrément, dût-il en prendre un peu à son aise avec le texte original? Il n'est tenu qu'à produire sur nous une impression à peu près analogue à celle qu'éprouvent les compatriotes de l'auteur en lisant son livre tel qu'il l'a écrit. Quand d'une pièce de Shakespeare, Ducis ou Voltaire prenait le titre et rien de plus; quand ils en dénaturaient l'affabulation et le dénouement sous prétexte de mettre ce drame au goût du parterre parisien, ils commettaient un véritable faux. Personne pourtant n'a songé à transporter intégralement sur notre scène les pièces qui se jouaient à Londres il y a plusieurs siècles et qui, même là, d'ailleurs, ne se jouent plus aujourd'hui, comme elles ont été écrites. Il y a une mesure à observer, en cela, comme en tout. Et je le disais récemment à propos de la traduction de *Die Socialdemokratie im Heer*, que fait préparer un éditeur d'ici. Je lui recommandais de ne pas hésiter à supprimer les lourdeurs germaniques, et en même temps, par une contradiction apparente, je lui conseillais de laisser subsister quelques-unes de ces incorrections, quelques-uns de ces idiotismes qui donnent à l'œuvre comme un goût de terroir et rappellent à celui qui la déguste qu'elle est d'origine étrangère, de même qu'en rajeunissant tel vieil auteur, comme Montluc, dont la langue est devenue presque inintelligible, il est bon de garder quelques archaïsmes pour que le lecteur se reporte de temps en temps à l'époque lointaine où il a vécu et écrit.

* * *

On se rappelle qu'il avait été question d'associer à nos grandes manœuvres de cette année, dans l'Ouest, des exercices d'embarquement et de débarquement de troupes. Mais les moyens de transport font défaut: la flotte n'est pas capable d'effectuer ces opérations, et, si on voulait avoir recours à la marine de commerce, il en coûterait gros. Or, il faut plus que jamais réaliser des économies. On a donc renoncé à donner suite au projet en question. Mais on a cherché à s'en procurer l'illusion en exécutant à Marseille une petite manœuvre sans importance et sans conséquence autour de laquelle on a fait quelque bruit. Elle ne méritait pas cet honneur.

Les conditions de l'examen d'admission à l'école de guerre ont été modifiées, et diverses autres réformes ont été accomplies, dont quelques-unes fort considérables. La place me manque pour en parler comme je voudrais. Je réserve ce sujet pour la prochaine chronique. Il y aura un an, le 29 de ce mois, que le général André est au ministère. Je compte examiner l'œuvre qu'il aura accomplie en ce laps de temps, et je montrerai en quoi il a été supérieur à ce que la majorité redoutait, et peut-être aussi inférieur à ce qu'espéraient certaines personnes qui avaient mis tout leur espoir en lui. Avec ses qualités et ses défauts, aucun autre, à sa place, n'eût fait le quart de ce qu'il a fait. Et, si, dans son œuvre, bien des parties sont destinées à disparaître après lui, à être emportées par la réaction, il aura laissé un exemple durable. Son souvenir restera, et le temps respectera nombre des mesures qu'il a prises. Mais, comme dit l'autre, n'anticipons pas... et renvoyons la suite « au prochain numéro ! »

CHRONIQUE RUSSE

(De notre correspondant particulier.)

Les affaires de Chine. — La vulnérabilité des projectiles. — Le général Kouropatkine. — Une conférence sur les Boers.

Moscou, le 17/30 avril.

L'attention de nos milieux militaires s'est surtout portée, depuis le commencement de cette année, sur les événements de Chine et de Mandchourie. Le gros effort est cependant terminé, pour le moment du moins, et la démobilisation d'une grande partie de nos troupes d'expédition est achevée.

Je vous ai parlé en leur temps des opérations en Mandchourie. On ne se figure pas, dans l'Europe occidentale, de la somme de travail déployée à cette occasion, et à celle des envois de troupes en Chine. Quelques chiffres vous en donneront une idée.

Au milieu d'octobre, les effectifs entretenus au Petchili, en Mandchourie et à la frontière, dans les districts militaires de l'Amour, de Sibérie et de Semirjatsch (Turkestan), comprenaient 126 bataillons, 118 escadrons et sotnias, 335 bouches à feu, 8 batteries de mitrailleuses et 4 bataillons d'artillerie de forteresse ; au total, états-majors et service d'administration compris, 3900 officiers et 177 000 hommes. 30 000 hommes furent tirés de la Russie d'Europe pour le renforcement de ces effectifs.

A fin décembre, les opérations avaient absorbé 60 millions de roubles. Actuellement, ce chiffre n'est pas très loin d'être doublé.

La grande difficulté qu'a dû surmonter l'Etat-Major est l'absence de communication facile sur des parcours d'une très grande étendue. Heureusement le Transsibérien et le Transmandchourien s'achèvent rapidement

malgré les obstacles opposés par la nature et plus encore par l'astuce des Chinois. L'embranchement de 330 km. environ qui relie le chemin de fer de Transbaïkalie avec la ligne de Mandchourie vient d'entrer en exploitation. Il reste encore à poser la voie entre Kailar et Tsitsikar; le grand œuvre sera alors achevé.

A propos des événements de Chine, un de nos médecins du corps expéditionnaire a publié sur la vulnérabilité des projectiles des renseignements qui confirment les faits constatés au Transvaal, et dont votre *Revue militaire suisse* a parlé. Le médecin qui les fournit a soigné, outre beaucoup de blessés français et japonais, environ 500 blessés russes.

« La plus grande partie des blessures, dit-il, affectait les bras et les jambes, puis venaient, dans un ordre décroissant, les blessures du ventre, de la cavité thoracique, du crâne et du visage. Les blessures produites par les balles étaient beaucoup plus nombreuses que celles émanant des projectiles de l'artillerie.

» Les balles à enveloppe métallique étaient relativement plus humanitaires que les autres; elles ne déchiraient pas les tissus, broyaient rarement les os et ne salissaient pas les chairs. Les blessures produites par les balles à enveloppe métallique, à l'exception de celles affectant la cavité abdominale, ont généralement eu une marche favorable.

» Presque tous les blessés qui avaient eu la cavité thoracique ou les poumons perforés se sont rétablis. Les blessures du crâne ont également eu une marche favorable. Dans ce genre de blessure, *si la mort ne survenait pas immédiatement, la guérison s'ensuivait*, « même pour des blessés ayant perdu la valeur d'une petite cuiller de substance cérébrale. »

» Par contre, les blessures produites par des éclats de projectiles d'artillerie ont généralement été graves; les plaies devenaient purulentes, et le plus souvent elles nécessitaient l'amputation du membre atteint. »

Le médecin russe ajoute que, par suite de la difficulté d'évacuer les blessés, on fut obligé de faire la plupart des amputations sur les lieux mêmes, c'est-à-dire au principal poste de pansement. L'issue de ces opérations a toujours été heureuse.

* * *

Je vous indique rarement nos mutations. Nos généraux ne sont pour la plupart pas assez connus dans votre pays pour que leurs changements de grades et de commandements puissent vous intéresser. Je fais une exception aujourd'hui en faveur de notre ministre de la guerre, général-lieutenant Kouropatkine, qui a été promu, par rescrit impérial, général de l'infanterie.

Le général Kouropatkine vient de célébrer, le 30 mars écoulé, le 53^e anniversaire de sa naissance. Il a beaucoup servi, dans les situations les plus diverses. Il fut chef d'état-major de Skobeleff en 1877-78, et se distingua à Lovtcha et à Plevna où il fut blessé. L'année suivante, il fut

chargé des affaires asiatiques au grand Etat-major. Puis, commandant de la brigade de chasseurs du Turkestan, il prend part à l'expédition de Skobelev contre les Akhal-Tekkes, et se fait remarquer à l'assaut de Geok-Tepé. En 1882, âgé de 34 ans seulement, il est nommé major-général et mis à la disposition du grand état-major pour missions spéciales. Ses chefs le chargent d'étudier le théâtre occidental d'opérations des armées russes.

En 1890, il est promu lieutenant-général et mis à la tête de la province Transcaspienne. C'est là que le tzar, en 1898, l'a cherché pour en faire son ministre de la guerre.

* * *

Désirez-vous savoir ce que pense des Boers l'envoyé militaire russe au Transvaal, colonel d'état-major Gourko ? Il est rentré il y a quelques mois déjà et a donné une conférence à l'Académie d'état-major Nicolas sur les opérations dans le sud-africain. Je la résume à votre intention.

Les forces des Boers consistaient principalement dans la milice, à laquelle sont affectés tous les hommes de 16 à 60 ans. Comme troupes permanentes, ils n'avaient que l'artillerie du Transvaal et les corps de police de Johannesburg et de Prétoria. Enfin, dans leurs rangs comptaient les détachements étrangers. Les troupes qui se sont montrées les meilleures sont l'artillerie et les corps de police, qui avaient reçu dès le temps de paix une certaine préparation. Ainsi, 400 hommes de la police de Johannesburg ont, à Nicholson Neek, forcé un détachement anglais de 1300 hommes à poser les armes. Les étrangers ne leur ont été presque d'aucun secours.

L'effectif total des hommes mis en campagne par les deux Républiques, pendant toute la durée de la guerre, n'a pas dépassé 52 000 hommes ; mais jamais ce chiffre n'a été atteint au point de vue des hommes présents en même temps sous les armes.

L'armement des Boers comprenait des fusils Mauser, des fusils Lee-Metford et des Martini-Henry ; ils avaient au total 90 000 fusils. Comme canons, ils n'en possédaient qu'une cinquantaine de divers systèmes et de divers calibres.

L'intendance n'existait pas au sens européen de ce mot. Avant de se mettre en campagne, chacun devait se munir d'approvisionnements suffisants. Six hommes avaient droit à un lourd chariot attelé de 6 à 8 paires de bœufs, ce qui donnait pour chaque détachement un énorme train.

La richesse des Républiques réside surtout dans les produits des mines et dans le bétail. Tout le reste, y compris la farine, y est importé, principalement d'Europe, par Lourenço-Marquez. Les principaux intermédiaires sont les juifs, qui fournissent tout le nécessaire moyennant un bon prix.

La mobilisation et le transport des troupes s'effectuèrent sans plan étudié à l'avance. Les principaux transports se firent sur la ligne Prétoria-

Natal, qui laissait passer jusqu'à onze paires de trains par jour. Toutefois, en 14 jours, elle ne transporta que 8500 hommes, à cause des énormes trains qui les accompagnaient.

En ce qui concerne la direction des troupes, la plus haute unité de commandement est le *commando*, fourni par le cercle ou le district, unité administrative des deux Républiques. A la tête du *commando* est un *commandant* ; il se partage en fractions plus petites, confiées à des *fieldcornet*. La haute direction appartient à un *commandant général* qui, dans la première période de la guerre, était Joubert. On lui avait adjoint quatre assistants généraux. Les troupes ayant été réparties sur divers fronts, Joubert ne conserva que le commandement des troupes du Natal, et la direction générale des opérations passa aux mains du président Krüger.

Les chefs n'avaient aucun état-major auprès d'eux ; on ne donnait d'ordres ni pour les marches, ni pour le combat. Il n'y avait même pas de cartes. Tous connaissaient très bien le terrain et les distances entre les différents points. En marche et sur le champ de bataille, chacun improvisait sa manœuvre.

Les Boers qui, sans avoir fait la guerre auparavant, avaient obtenu de faciles succès en 1881, s'étaient formé un point de vue spécial sur la manière de combattre. Ils jugeaient suffisant de se coucher derrière les rochers, sur de fortes positions, et de repousser par le feu les attaques de l'ennemi. Les opérations actives ne correspondaient pas à leur caractère calme et flegmatique. Ils ne jugeaient même pas nécessaire de poursuivre l'ennemi vaincu. Ce n'est qu'après la catastrophe subie par Cronje qu'ils se sont mis peu à peu à adopter un autre système et à faire la guerre de partisans. C'est De Wet qui a commencé le premier à en faire usage.

Cronje, qui occupait une forte position sur la Modder, au sud de Kimberley, y attendait obstinément l'attaque de front des Anglais. Quand il sut que ceux-ci avaient tourné son flanc gauche et pénétré dans Kimberley, il ne se troubla pas ; mais ce qui lui fut fatal, c'est que les Anglais rejetèrent loin de lui la moitié de ses chevaux. Il aurait pu sans cela remonter vers le Nord et revenir à Bloemfontein par un détour. Les Boers, peu habitués à la marche, ne faisaient que 10 à 12 kilomètres par jour et, après avoir parcouru seulement 50 kilomètres en quatre jours, ils se trouvaient coupés de Bloemfontein. Cronje resta alors dix jours sur la Modder : tous les Boers montés purent s'échapper pendant ce temps et, le 27 février, quand il se rendit, sur les 8000 hommes de son détachement, 4000 seulement furent faits prisonniers. Ainsi, ce n'est pas le train, ni la lourde artillerie qui retardèrent sa marche, mais le manque de chevaux.

Le colonel Gourko, au sujet de l'état actuel des choses, pense que les Boers ne comptent plus maintenant avoir raison de leurs adversaires par la force. Ils espèrent que les Anglais se fatigueront de la lutte et que, une fois convaincus que leurs dépenses ne seront pas compensées par la con-

quête, ils cesseront eux-mêmes la guerre ou feront des propositions de paix acceptables. Et, en effet, la valeur des mines dont peut disposer le gouvernement britannique pour couvrir les frais de la guerre ne dépasse pas le tiers des sommes déjà dépensées, et il est impossible de rien demander à un pays complètement ruiné. Le résultat sera donc une perte énorme, et les Anglais, nation pratique, n'aiment guère cette conclusion.

INFORMATIONS

SUISSE

Rapports de division. — Les commandants des I^{re} et II^e divisions ont tenu des rapports de division, les 13 et 28 avril, auxquels ont été convoqués les officiers supérieurs et officiers de l'Etat-major général de leurs divisions. Dans l'une et l'autre de ces réunions a été abordée la question des cours de répétition du I^{er} corps d'armée. A Lausanne, le colonel Wassmer, instructeur d'arrondissement de la I^{re} division, a examiné l'ensemble des ordres et circulaires auxquels a donné lieu l'organisation de ces cours. A Bienne, le colonel-divisionnaire Secretan a insisté plus particulièrement sur le plan d'instruction et indiqué la manière dont il entendait qu'il fût interprété.

Il ne nous est pas possible, l'espace nous manquant, de reproduire le détail de ces deux rapports. Ils ont du reste de nombreux points communs. Nous nous bornerons à les résumer, en empruntant au colonel Wassmer les indications générales, au colonel-divisionnaire Secretan celles relatives au plan d'instruction.

Cadres. — Le colonel Wassmer attire d'abord l'attention sur la nécessité de l'égalisation des cadres. L'ensemble des bataillons de la division comporte 38 officiers surnuméraires, mais tandis que le 1 de carabiniers en possède 11, il manque 2 officiers dans le bataillon 5, 1 dans le 7, et 5 dans le 11. Les chefs de brigade et de régiments auront donc soin de procéder à l'égalisation entre leurs bataillons dès le jour de mobilisation. Il devra en être de même dans les bataillons entre les compagnies, pour les sous-officiers.

Pour la première fois cette année-ci, le train sera à la disposition des commandants d'unité dès le premier jour des cours. Il est bon d'en prendre note et de prévoir pour ce premier jour déjà l'utilisation de son temps par